

13^{ÈME} ÉDITION



MARCHE PROVENÇALE



LAMBESC

MARCHE POPULAIRE
INTERNATIONALE

De Noël



**DIMANCHE 30 NOVEMBRE
9H À 10H30**

DÉPARTS ÉCHELONNÉS - PLACE JEAN JAURÈS

Inscriptions le matin même de la marche
au stand de la Maison du Tourisme

Ville de Lambesc



N°VISA FFSP : 2025-13-273-J – Membre de la FFSP N° F1256
Agrément ministériel national du 20 juin 2006
Reconnue de mission d'utilité publique
par arrêté n°012156 du 2 août 2001

Partenaires de la F.F.S.P.



Lambesc

VILLE DE LAMBESC

13^{ème} Marche Populaire Internationale

Marche Provençale de Noël

Dimanche 30 novembre de 9h à 10h30

La Maison du Tourisme de Lambesc
et le réseau de la Fédération Française des Sports Populaires Provence Pays d'Aix
vous proposent une marche de Noël dans la campagne lambescaïne

OÙ ET QUAND ?

Rendez-vous au stand de la Maison du Tourisme, place Jean Jaurès - Lambesc
Possibilité de garer vos véhicules sur la place des États Généraux
– coordonnées GPS 43.655159 / 5.262584
Départs libres entre 9h et 10h30 / Arrivée avant 14h au stand de la Maison du Tourisme

COMMENT PARTICIPER ?

La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 3€ ou une cotisation pour une famille de 6€ (parents et enfants gratuits jusqu'à 16 ans).
Portant les timbres de contrôle, elle donne droit au tampon IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.
Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés obligatoirement.

LE PARCOURS

Pour cette 13^{ème} édition, un circuit ouvert à tous et d'une longueur de 11 km sans difficulté particulière, à l'allure libre, seul, en famille ou entre amis
Sur le parcours, boissons et petites collations offertes au poste « sécurité-contrôle »

Une fois votre marche terminée, profitez du Marché de Noël de Lambesc !

À SAVOIR

L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé
La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de La MAIF
Le Corps des Sapeurs-Pompiers et la Gendarmerie sont informés de la manifestation
Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse
La nature est fragile aussi ne pas fumer ni allumer de feux sur le parcours
Ne pas s'éloigner des sentiers balisés. Hors balisage, l'assurance fédérale ne vous couvre plus
Point de premier secours : Salle des Associations, Place des États Généraux
Urgence : 112
Contact : E.Bavay : 06 38 23 51 24 - Maison du Tourisme, 2 avenue de la Résistance

PLUS D'INFORMATIONS

Maison du Tourisme : 04 42 17 00 62

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques
sauf en cas d'arrêt préfectoral ou municipal

Internet : <http://www.ffsp.fr> / Mail : contact@ffsp.fr / Facebook : [facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france)